



Département du VAR
Arrondissement de BRIGNOLES
Commune de BRAS
83149

2022 - 259

Bras, le 24 juin 2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE

Le Maire de BRAS,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Route,

VU la demande d'arrêté de circulation de la Société ENEDIS en date du 13 juin 2022,

CONSIDERANT qu'il est d'intérêt public de réglementer la circulation et le stationnement pour des travaux d'implantation d'un Poste de type PSSA en bordure de la rue Henri Fabre près de l'ancienne coopérative, devant être réalisés par la Société ENEDIS siégeant au 336 avenue Maréchal Foch – 83170 BRIGNOLES,

ARRÊTE

Article 1 : Le mardi 28 juin 2022 de 08h00 à 12h00, les véhicules affectés pour l'intervention des travaux seront autorisés à s'arrêter et à stationner à proximité du chantier sis rue Henri Fabre près de l'ancienne coopérative.

Article 2 : Pour les besoins du chantier le stationnement sera interdit de 08h00 à 12h00 sur les 2 emplacements de stationnement de droite devant la Cave Coopérative sise 83 rue Henri Fabre.

Article 3 : Des panneaux de signalisation réglementaires seront apposés pour permettre l'application du présent arrêté qui sera affiché et publié dans les conditions habituelles.

Article 4 : La Société ENEDIS sera responsable de tous incidents ou accidents qui pourraient survenir du fait ou à l'occasion de ces travaux.

Article 5 : Monsieur le Maire et les agents de la Police Municipale de BRAS sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Article 6 : Ampliation du présent arrêté sera adressé à :

- La Société ENEDIS
- Monsieur le Directeur des Services Techniques de BRAS
- La Police Municipale de BRAS

Le Maire,
Franck PERO



République Française
Liberté – Egalité – Fraternité